

CHRISTOPHE FALEWEE

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183
59524 HAZEBROUCK CEDEX
TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

*Association EDHEC ALUMNI
24, Avenue Gustave Delory
CS 50411
59411 ROUBAIX CEDEX*

HAZEBROUCK, LE *24 novembre 2021*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021***

CHRISTOPHE FALEWEE

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183
59524 HAZEBROUCK CEDEX
TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

HAZEBROUCK, LE 24 novembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2021

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui m'a été confiée, par votre assemblée générale du 22 janvier 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de *l'Association EDHEC ALUMNI* relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Ils se caractérisent par les données suivantes :

Produits d'exploitation :	2 835,93 €
Total du bilan :	728 588,77 €
Déficit de l'exercice :	- 63 703,29 €

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour limitation

Il est important de noter qu'une convention entre l'ancienne Association EDHEC Alumni et l'EDHEC Business School a été conclue à partir de la rentrée universitaire 2003/2004. Cette convention prévoyait que pour mener à bien la gestion du réseau des EDHEC, une « cotisation à vie » devait être collectée par l'EDHEC en début d'année scolaire, lors de la première inscription de l'étudiant. Elle devait permettre de financer tous les services apportés par l'école pour offrir les prestations suivantes :

- Liaison permanente entre les différentes communautés et générations EDHEC,*
- L'accompagnement du parcours professionnel du premier emploi à la gestion de carrière,*
- Le développement du réseau professionnel,*
- L'intégration au niveau local,*
- La proposition d'un catalogue de formation EDHEC pour lequel ils pourront bénéficier de réductions.*

En date du 25 avril 2013, une nouvelle convention a été signée. Par cette convention deviennent gratuitement membres à vie de EDHEC ALUMNI, les élèves ayant payé leurs frais de scolarité.

Suite à la fusion des deux associations : Association EDHEC ALUMNI et Association EDHEC BBA ALUMNI les conventions doivent être mises à jour afin de tenir compte de cette fusion.

Les comptes de l'Association EDHEC ALUMNI tels qu'ils sont annexés ci-après n'incluent pas les flux générés par cette convention. En effet, l'ensemble des opérations est comptabilisé dans les comptes de l'EDHEC Business School.

Au 31 juillet 2021 le solde budgétaire s'élève à 3 165 525 €, suivi l'état annexé aux comptes au 31 juillet 2021. Ce dernier résulte des éléments suivants :

<i>Report à nouveau N-1 Association EDHEC Alumni</i>	<i>2 741 770 €</i>
<i>Total report à nouveau N-1</i>	<i>2 741 770 €</i>
<i>Excédent EDHEC</i>	<i>423 755 €</i>
<i>Total Report à nouveau N</i>	<i>3 165 525 €</i>

Les flux qui ont permis l'établissement de cet état n'étant pas intégrés dans les comptes de l'association, ils n'ont pu faire l'objet d'un contrôle de ma part.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} aout 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre les points décrits dans la partie «Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les contrôles que j'ai pu notamment mener sur les titres des filiales et participations n'appellent pas d'autres commentaires que ceux mentionnés ci-dessus. Les montants repris dans vos comptes annuels relatifs à ces éléments n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à HAZEBROUCK,
Le 24 novembre 2021*

*Le Commissaire aux Comptes
Christophe FALEWEE*



CHRISTOPHE FALEWEE

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183
59524 HAZEBROUCK CEDEX
TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

HAZEBROUCK, LE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION EDHEC ALUMNI

AU 31 juillet 2021

ALUMNI EDHEC

Bilan actif

N° Siret 842 792 301 00017

NAF (APE) 9499Z

Période du 01/08/2020

au 31/07/2021

Tenue de compte : EUR

24 Avenue Gustave Delory

CS 50411

59 057 ROUBAIX Cedex

Document fin d'exercice

DETAIL DES POSTES	31/07/2021			31/07/2020
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:	21 588,00	2 398,67	19 189,33	
Frais d'établissement				
Site Internet	21 588,00	2 398,67	19 189,33	
Autres				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations Générales, Agencements & Aménagements				
Matériel de Transport				
Matériel Informatique				
Matériel de Bureau				
Matériel Salle de Cours				
Mobilier, Matériel et Outillage				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières :	7 600,00		7 600,00	7 600,00
Participations				
Avances				
Autres titres immobilisés	100,00		100,00	100,00
Autres	7 500,00		7 500,00	7 500,00
Total Actif Immobilisé (I)	29 188,00	2 398,67	26 789,33	7 600,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Fournitures Consommables				
Marchandises Boutique				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'Exploitation :				
Créances Clients et comptes rattachés				
Autres				
Créances Diverses :				
Autres				
Valeurs mobilières de placement :	643 308,46		643 308,46	722 557,77
Autres titres	643 308,46		643 308,46	722 557,77
Disponibilités	52 682,98		52 682,98	64 466,09
Banques	52 682,98		52 682,98	64 466,09
Caisse				
Charges constatées d'avance	5 808,00		5 808,00	58,00
Total Actif Circulant (II)	701 799,44		701 799,44	787 081,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	730 987,44	2 398,67	728 588,77	794 681,86

Christophe FALEWEE
 Expert comptable - Commissaire aux comptes
 14, rue de Queux de St-Hilaire - BP 183
 59524 HAZEBROUCK Cedex
 Tél. 03 28 41 68 94

ALUMNI EDHEC 24 Avenue Gustave Delory CS 50411 59 057 ROUBAIX Cedex	Bilan Passif	N° Siret	842 792 301 00017
		NAF (APE)	9499Z
		Période du au	01/08/2020 31/07/2021
		Document fin d'exercice	Tenue de compte : EUR

PASSIF	31/07/2021	31/07/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise:	157 825,50	157 825,50
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	12 591,33	12 591,33
Fonds Solidarité	145 234,17	145 234,17
Fonds propres avec droit de reprise:		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves:		
Réserves statutaires ou contractuelle		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	631 081,56	685 124,05
Excédent ou déficit de l'exercice	-63 703,29	-54 042,49
Situation nette (sous total)	725 203,77	788 907,06
Fonds propres consommables sans droit de reprise		
Fonds propres consommables avec droit de reprise		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	725 203,77	788 907,06
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions Indemnités Départ en retraite		
Provisions pour charges (Fonds de Solidarité)		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Dettes Financières :		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes d'Exploitation :	2 793,00	5 774,80
Avances et acomptes reçus		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 613,00	5 299,80
Dettes Sociales		
Dettes Fiscales	180,00	475,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes Diverses :		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes Fiscales (IS)		
Autres dettes diverses		
Produits constatés d'avance :	592,00	
TOTAL DETTES (IV)	3 385,00	5 774,80
TOTAL GENERAL (I+II+III-IV)	728 588,77	794 681,86

ALEWEE
Expert comptable - Commissaire aux comptes

14, rue de Queux de St-Hilaire - BP 183

59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél. 03 20 41 68 94

ALUMNI EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/08/2020
59 057 ROUBAIX Cedex		au	31/07/2021
	Document fin d'exercice	Tenue de compte :	EUR

	31/07/2021	31/07/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestation de Services :		
Produits des Activités annexes :		
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Sous Total)		
Cotisations		
Produits de tiers financeurs :		
Concours publics et subventions d'exploitation :		
Taxe Apprentissage		
Subvention Ministère de l'éducation Nationale		
Autres subventions ou mécénats reçus		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions et transfert de charges :		
Reprises sur provisions (et amortissements)		
Transfert de charges		
Utilisations des fonds dédié		
Autres produits d'exploitation :	2 836,83	23 632,18
Quote-part de dotations consommables virées aux comptes de résultat		
Participations Clubs Professionnels	2 276,02	23 311,27
Différences positives de change	560,81	320,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 836,83	23 632,18
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Fournitures & Equipements		
Services Extérieurs	3 317,20	871,60
Autres services Extérieurs	7 987,62	25 524,90
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 398,67	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds déléés		
Autres charges	53 355,41	51 978,61
Aides Financières octroyées	53 298,00	51 540,00
Différences négatives de change	57,41	388,61
Autres		50,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	67 058,90	78 375,11
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-64 222,07	-54 742,93
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	698,78	1 175,44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		

Christophe FALWEE
 Expert comptable - Commissaire aux comptes
 14, rue de Queux de St-Hilaire - BP 183
 59524 HAZEBROUCK Cedex
 Tél. 03 22 41 68 94

ALUMNI EDHEC	Compte de Résultat	N° Siret	842 792 301 00017
24 Avenue Gustave Delory		NAF (APE)	9499Z
CS 50411		Période du	01/08/2020
59 057 ROUBAIX Cedex	Document fin d'exercice	au	31/07/2021
		Tenue de compte :	EUR

	31/07/2021	31/07/2020
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	698,78	1 175,44
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	698,78	1 175,44
3 - RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	-63 523,29	-53 567,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	180,00	475,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 535,61	24 807,62
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	67 238,90	78 850,11
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-63 703,29	-54 042,49
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Christophe FALEWBE

Expert comptable - Commissaire aux comptes

14, rue de Queux Le St-Hilaire - BP 183

59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél. 02 28 41 68 94

CHRISTOPHE FALEWEE

EXPERT-COMPTABLE D.E.
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183
59524 HAZEBROUCK CEDEX
TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31
E-mail : cfalewee@nordnet.fr

HAZEBROUCK, LE

Solde Budgétaire (Report à Nouveau)

Au 31 juillet 2021

